

SYNDICALISME

1^{ER} MAI 2017

CAHIER THÉMATIQUE H > LE DEVOIR, LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2017



La CSN entre aussi dans la campagne 5-10-15

Page H 2



Les profs de la FAE demandent plus de reconnaissance

Page H 3



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le 1^{er} mai est une date importante au Québec, où de nombreux organisations syndicales et groupes communautaires participent aux différentes manifestations pour les droits des travailleurs.

Trois revendications pour les travailleurs

Syndicats et organisations communautaires sont réunis cette année pour le 1^{er} mai sous la bannière de la campagne 5-10-15 afin de porter trois revendications communes.

MARILYSE HAMELIN
Collaboration spéciale

Le collectif réclame le droit pour tous les travailleurs québécois de connaître leur horaire de travail au moins cinq jours à l'avance, en plus de bénéficier de 10 jours de congés payés par année pour cause de maladie ou de responsabilités familiales, ainsi que l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Selon la coalition, ce sont là trois mesures phares pour contribuer à réduire la pauvreté et pour aider les travailleurs à concilier vies professionnelle et familiale. Ces revendications seront au cœur des activités organisées un peu partout dans la province ce lundi 1^{er} mai, dont la grande marche de Montréal et

les manifestations à Québec et à Sherbrooke (30 avril).

Selon Pierre-Antoine Harvey, économiste à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et chercheur associé à l'IRIS, «l'implantation du salaire minimum à 15 \$ l'heure profiterait non seulement aux travailleurs, mais aussi à l'État, en lui permettant de dégager près d'un milliard de dollars».

Le chercheur déplore qu'actuellement, le gouvernement doive plutôt déboursier 300 millions en transferts aux travailleurs, comme la prime au travail et le crédit d'impôt pour solidarité. «Implicitement, le patronat reconnaît que les salaires sont trop bas, mais il dit que ce n'est pas son rôle de sortir les gens de la pauvreté, que c'est au gouvernement de payer», dit-il.

Au contraire, augmenter le

salaire minimum à 15 \$ l'heure permettrait à son avis non seulement d'épargner sur les transferts, mais aussi de collecter davantage d'impôt sur le revenu. «Sans compter que la consommation aussi augmenterait, donc le gouvernement encaisserait plus de taxes sur les produits et services», indique-t-il.

Contrepoids

Si Pierre-Antoine Harvey ne nie pas les impacts économiques négatifs que pourrait causer la hausse du salaire minimum, notamment chez les industriels exportateurs, il estime que des mesures ciblées, financées à partir du milliard de dollars dégagé, suffiraient à les atténuer.

Dans un premier temps, il tient à préciser que 90 % des emplois au salaire minimum au Québec se trouvent plutôt dans les services — contre seulement 10 % dans le secteur manufacturier — et que tous les industriels ne sont

« Implicitement, le patronat reconnaît que les salaires sont trop bas, mais il dit que ce n'est pas son rôle de sortir les gens de la pauvreté, que c'est au gouvernement de payer »

Pierre-Antoine Harvey, économiste à la CSQ

pas exportateurs.

Au bout du compte, l'économiste prédit de 1 à 2 % de pertes d'emplois parmi le million de Québécois gagnant actuellement moins de 15 \$ l'heure, et ce, principalement chez les travailleurs non qualifiés. «Nous pourrions tout à fait investir dans la formation de cette main-d'œuvre avec les sommes dégagées», estime le chercheur.

Ce n'est pas innocent si la campagne 5-10-15 a été lancée en octobre dernier, à l'oc-

casion de la Journée mondiale d'action pour le travail décent. Et la pauvreté des gagne-petit est un phénomène touchant davantage les femmes, encore aujourd'hui.

«Quand on parle d'équité salariale, il s'agit effectivement de comparer des postes comparables, mais pas seulement. Il faut aussi viser l'égalité de revenu, or les femmes sont majoritaires à occuper les emplois peu rémunérés, que ce soit au salaire minimum ou à moins

de 15 \$ l'heure», indique Mélanie Gauvin de l'organisme Au bas de l'échelle.

Elle rappelle que ces travailleuses œuvrent principalement dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement, du commerce au détail et des soins aux personnes, par exemple à titre de préposées aux bénéficiaires. «L'an dernier, au Québec, près de 60 % des personnes gagnant moins de 15 \$ l'heure étaient des femmes», indique-t-elle.

Une revendication féministe, l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure? Oui, tout comme la revendication «10» pour 10 jours de congés payés pour motifs familiaux ou de santé. Si la Loi sur les normes du travail les prévoit déjà, ils sont pour l'instant non rémunérés. Or Mélanie Gauvin souligne qu'ils sont encore très majoritairement pris par les femmes. «En 2016, les femmes

VOIR PAGE H 3 : 1^{ER} MAI



SYNDICALISME

1^{ER} MAI

La CSN entre dans la campagne 5-10-15

L'an dernier déjà, les principaux syndicats avaient fait du salaire minimum à 15dollars la principale revendication des manifestations du 1^{er} mai. Cette fois, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) va plus loin en faisant sienne la campagne 5-10-15, lancée initialement par des groupes de défense des travailleurs non syndiqués et des organismes de lutte contre la pauvreté.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN
Collaboration spéciale

« Cette décision a été prise lors de notre dernier congrès, explique le président de la centrale syndicale, Jacques Létourneau. Nous avons décidé de nous occuper aussi des travailleurs non syndiqués. On a un taux de syndicalisation au Québec qui avoisine aujourd'hui les 38%; ça signifie que plus de 60% des travailleurs qui sont pas représentés. On constate ces dernières années, avec les transformations du marché du travail, qu'il y a de plus en plus de gens précaires. »

M. Létourneau rappelle que la province est passée d'une société industrielle dans laquelle les salariés avaient de bons revenus à un marché de moins en moins syndiqué avec des travailleurs à la merci du bon vouloir des patrons. Il estime par ailleurs que plus d'un million de personnes gagnent moins de 15dollars l'heure. Mais ce n'est pas tout. Ce sont les mêmes qui en général obtiennent leur horaire la veille et qui ne reçoivent pas leur salaire lorsqu'ils doivent prendre une journée de congé pour s'occuper d'un parent vieillissant ou d'un enfant malade, déplore-t-il.

En effet, 90% des personnes gagnant le salaire minimum ne sont pas syndiquées. Qu'est-ce que ça signifie? Qu'elles ont peu de pouvoir de négociation pour améliorer leurs conditions de travail et qu'elles sont seules en cas de problème avec leur employeur. Cela implique également qu'un nombre de travailleurs toujours plus grand est obligé de se nourrir grâce aux banques alimentaires et de s'habiller dans les comptoirs vestimentaires.

D'où l'idée de cette campagne 5-10-15 : 5 pour connaître son horaire 5 jours à l'avance, 10 pour bénéficier de 10 jours de congés payés pour cause de maladie ou de responsabilités familiales et 15 pour fixer un salaire minimum à 15dollars l'heure.

« Avec le salaire minimum actuel, il est impossible de se sortir de la pauvreté, même en travaillant à temps plein, peut-on lire sur le site Internet de la coalition pour le 5-10-15. De même, les normes minimales du travail ne prévoient aucun



ISTOCK

La province est passée d'une société industrielle dans laquelle les salariés avaient de bons revenus à un marché de moins en moins syndiqué avec des travailleurs à la merci du bon vouloir des patrons, rappelle le président de la centrale syndicale, Jacques Létourneau.

congé payé ni pour maladie ni pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche parent. Et les employeurs n'ont aucune obligation de remettre les horaires de travail à l'avance. Organiser sa vie personnelle et familiale devient donc un casse-tête. »

Cette campagne a lieu alors qu'une refonte de la Loi sur les normes du travail est annoncée pour l'automne prochain.

« Le rendez-vous national sur la main-d'œuvre a eu lieu un peu plus tôt cette année et, à cette occasion, la ministre du

Loin de la requête.

« Nous avons déjà rencontré le ministre pour discuter de la question des congés payés et de l'horaire de travail, et on n'a pas eu de réponses, souligne-t-il. Il faut comprendre que le patronat est sur la même patinoire que nous, et vous aurez compris qu'ils ne réclament pas la même chose. Eux arrivent avec des demandes de flexibilité du travail, de déréglementation du marché du travail, alors que nous souhaitons une modernisation de la Loi sur les normes certes, mais qui n'ait pas vers moins de réglementation, bien au contraire. »

Ce gouvernement, traditionnellement plus pro-patronal que pro-syndical, va-t-il faire des gestes significatifs pour améliorer les conditions de travail générales de la population, cela reste à voir, poursuit Jacques Létourneau. Il ajoute que son rôle à lui demeure de faire son travail de représentation et de mobilisation, et qu'il continuera donc à pousser pour faire adopter une loi-cadre sur la conciliation famille-travail-études afin d'établir des conditions uniformes à toutes les entreprises québécoises.

Indépendamment de la campagne 5-10-15, le président de la CSN rappelle par ailleurs

que le gouvernement s'est engagé, toujours lors du rendez-vous national de la main-d'œuvre, à réglementer les agences de placement de main-d'œuvre. Le Québec est la seule province au Canada où ces agences ne sont toujours pas réglementées, ce qui signifie que quiconque peut demain matin, ouvrir une agence de placement et fournir à bas prix des travailleurs aux hôtels pour remplacer leurs femmes de chambre par exemple.

« En clôture de l'événement, M. Couillard a salué les interventions syndicales sur les agences de placement qui lui ont "rappelé des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête", en raison du sort que réservent ces bureaux de main-d'œuvre aux travailleurs immigrants, indique M. Létourneau. On a été surpris de voir combien le premier ministre a appuyé notre demande, précisant qu'il trouvait scandaleux le double traitement qui en découle souvent. C'est sûr qu'on va suivre ce dossier et, si ça pouvait faire l'objet d'une modification de la Loi sur les normes, on en serait très satisfaits. »

Autant de revendications qui seront ainsi au centre des cortèges lors des traditionnels défilés syndicaux du 1^{er} mai. Et qui occuperont ensuite la CSN au cours de la prochaine année.

SCFP

Contrer l'évitement fiscal

Les gouvernements sont inactifs devant l'évitement fiscal des entreprises d'Internet, dénonce une fois de plus le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), par l'entremise de son Conseil provincial du secteur des communications (CPSC).

ALICE MARIETTE
Collaboration spéciale

Netflix, Spotify, YouTube, Facebook, Google... Ces entreprises ont toutes un point commun : leur siège social est à l'étranger. Malgré leurs activités au Canada, ces compagnies d'Internet ne paient pas d'impôts et ne perçoivent ni TPS ni TVQ. Une situation vivement dénoncée par le CPSC, qui représente 7700 membres du secteur des communications au Québec, parmi lesquels le Groupe TVA, l'ONF, Vidéotron, Cogeco, ou encore *Le Journal de Québec*. « C'est de l'évitement fiscal, s'insurge Alain Caron, président du CPSC. Toutes les entreprises qui sont dans le marché des médias, des communication, de la diffusion, paient des taxes et des impôts au Canada, alors que l'on permet à une partie des entreprises qui œuvrent dans le même marché de ne pas le faire; c'est de la concurrence déloyale. »

Le CPSC regrette qu'encore une fois cette année, les budgets des gouvernements Couillard et Trudeau n'aient adopté aucune mesure pour contrer cette situation. Il critique aussi l'absence de gestes de la part du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). « C'est un manque de volonté politique, lance M. Caron. Au Canada, on a une sorte de leitmotiv qui dit qu'on ne peut pas contrôler Internet, mais ce n'est pas vrai. Nous, dans les entreprises de communication, nous savons très bien que le Web peut très bien être contrôlé. » Pour lui, la règle selon laquelle l'entreprise doit posséder un siège social ou une filiale au Canada pour payer impôts ou taxes n'a plus aucun sens aujourd'hui. « Il s'agit de vieilles règles fiscales; on sait très bien qu'avec la mondialisation des médias, il n'est plus nécessaire d'avoir une présence physique dans le pays pour faire affaire dans ce pays-là », commente-t-il.

Une perte d'argent colossale

Pour la seule entreprise Netflix, M. Caron parle d'un manque à gagner de plus de 100 millions de dollars en taxes et impôts. Un calcul approximatif, au vu des bénéfices engendrés par l'entreprise en 2016. « L'État dit qu'il n'y a pas d'argent, mais il laisse une telle source de revenus lui

glisser entre les doigts, déclare-t-il. C'est énorme les sommes qui sont perdues. » Il note toutefois une situation « moins grave » au Québec que dans le reste du Canada, car 40% des foyers canadiens ont accès à Netflix, contre 25% au Québec.

Le CPSC met également en garde contre la migration des marchés publicitaires des médias traditionnels vers les médias en ligne. « Ces grandes entreprises vendent de la publicité, mais sans la taxer et sans l'imposer », détaille M. Caron. Pour les médias canadiens, il devient donc de plus en plus difficile de vendre de l'espace publicitaire, et la perte de revenu est considérable. M. Caron rappelle au passage que, selon le rapport sur l'avenir des médias canadiens du Forum des politiques publiques (FPP), 70% des revenus de la publicité numérique au pays vont aux géants Facebook et Google. « Si les médias, comme les hebdomadaires, n'arrivent plus à vendre des publicités à cause de la concurrence de ces grands groupes, cela va complètement dévitaliser les régions », s'inquiète le président du CPSC.

En plus de ne payer ni impôts ni taxes, les entreprises comme YouTube ou Netflix ne contribuent pas non plus au Fonds des médias, auquel sont soumis les diffuseurs canadiens. « Les budgets de production de Netflix sont plus gros que les budgets de production de toute la télévision et du cinéma au Canada, note M. Caron. Comme pour toute production qui vient sur le sol canadien, nous pensons qu'il serait logique que ces grandes entreprises participent au Fonds. » Il regrette aussi que Netflix ne produise pas de contenu canadien, comme cela a été fait en France avec la série *Marseille*.

« Actuellement, les gens consomment vraiment du Netflix, mais il faut les sensibiliser et dire que ce n'est pas bon pour l'industrie canadienne, ajoute le président du CPSC. Je suis un fervent défenseur du commerce de proximité, et Netflix c'est tout à fait le contraire, cela ne donne pas de travail aux Canadiens et aux Québécois. »

Trouver des solutions

Le SCFP-Québec avait déjà fait part de ses préoccupations dans le cadre des consulta-

VOIR PAGE H 4 : SCFP

“ Le pouvoir de créer des emplois qui enrichissent tous les jours le Québec ”

upa.qc.ca L'Union des producteurs agricoles

RICHARD VOGEL ASSOCIATED PRESS

En plus de ne payer ni impôts ni taxes, les entreprises comme YouTube ou Netflix ne contribuent pas non plus au Fonds des médias, auquel sont soumis les diffuseurs canadiens.

ÉGÉS

ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ÉDUCATION. UN DROIT COLLECTIF. UN SERVICE PUBLIC

#EGES2017 EGES2017 WWW.EGES.QUEBEC

CSN

Du 18 au 20 mai 2017 à l'Université Laval à Québec
Événement public et gratuit animé par Francine Pelletier

SYNDICALISME

FAE

Les enseignants veulent être reconnus

À la veille de la fête des Travailleurs, la Fédération autonome des enseignants (FAE) demande au ministre de l'Éducation une reconnaissance et un peu d'écoute. Le syndicat espère participer davantage à l'élaboration de la première Politique de la réussite éducative, un dossier dans lequel les enseignants se sentent peu consultés jusqu'à présent.

CAMILLE FEIREISEN
Collaboration spéciale

« Le ministre [Sébastien Proulx] a eu plusieurs fois l'occasion de reconnaître l'expertise des enseignants, mais ne l'a jamais fait », regrette le président de la FAE, Sylvain Mallette. Selon lui, c'est maintenant l'occasion ou jamais.

Malgré les réinvestissements annoncés pour l'ensemble du secteur de l'éducation cette année, le syndicat considère que les besoins restent bien plus grands que les sommes consenties, qui ne pourront pas pallier les coupes des dernières années. « Le gouvernement prétend qu'il fait croître de 4,2% le budget annuel de l'éducation, alors que depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, c'est en moyenne 1,56% d'augmentation », assure M. Mallette.

L'annonce de la première Politique de réussite éducative, financée à hauteur de 191 millions de dollars en 2017-2018 pour la partie dédiée à la petite enfance, au préscolaire, au primaire et au secondaire, ne donne guère plus d'espoir aux enseignants. « La profession d'enseignant a un des taux de décrochage les plus élevés, avec un sur cinq qui décroche avant d'avoir fait sa 5^e année d'exercice », rappelle pourtant le président du syndicat.

Loi 105 sur les modifications à l'organisation scolaire, projet Lab-école financé à hauteur de 1,5 million de dollars annuellement, retard de la création de nouvelles maternelles dès 4 ans, modifications dans les programmes scolaires... Les attentes étaient grandes et les réponses déçoivent dans le monde enseignant.

Karine Lacasse, enseignante en adaptation scolaire à la formation préparatoire au travail à l'école Sainte-Famille/aux

Trois-Chemins en Outaouais, se dit sceptique. « Pour moi, la réussite éducative passe par la lutte contre la pauvreté, mais de ça, on n'en entend pas vraiment parler », regrette-t-elle. Pour l'instant, l'enseignante n'a rien vu qui pourrait aider ses élèves dans les récentes annonces de M. Proulx.

Manque de sous

À titre d'exemple, elle explique que son établissement essaie d'aménager sa cour depuis six ans, mais n'avance pas faute d'argent. Élèves et enseignants organisent eux-mêmes des collectes de fonds pour financer la partie non subventionnée par le ministère. « C'est un peu absurde de demander à des élèves décrocheurs de vendre des trucs pour acheter des bancs d'école », observe-t-elle.

Les réalités diffèrent en fonction des milieux, mais le gouvernement ne le voit pas, d'après M^{me} Lacasse. « En milieu rural, il n'y a pas de transport en commun, nos élèves sont isolés, leurs parents sont au chômage », dit-elle. Or les réinvestissements annoncés ne sont pas faits dans les postes où le gros des coupes a été fait. Son établissement a reçu de l'argent pour payer des transports scolaires afin de faire de la récupération à l'école, sans être consulté. « On aurait peut-être choisi de faire de l'exploration professionnelle ou d'organiser une sortie avec cet argent », précise-t-elle.

La FAE vient de terminer une concertation avec des professeurs qui ont administré des épreuves ministérielles en 5^e secondaire, et ses conclusions sont cyniques. « 20% des profs consultés disent avoir subi des pressions de la part des directions d'écoles pour changer les résultats obtenus par les élèves qui étaient en dessous des cibles fixées dans les plans de réussite, et 48% ont dit que les résultats qu'ils



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'enseignement fait partie des professions ayant un important taux de décrochage, un prof sur cinq partant avant cinq ans de pratique.

avaient inscrits ont été modifiés par les directions d'écoles », selon M. Mallette.

Il critique une vision « utilitariste » de l'école publique, renforcée par une concurrence « déloyale » des écoles privées subventionnées entre 60% et 75% par des fonds publics, selon lui, alors qu'elles ne font pas face aux mêmes défis et sélectionnent leurs élèves.

Même son de cloche du côté de Pierre-Luc Gagnon, enseignant en formation professionnelle au Centre Anjou, qui s'inquiète de cette vision de rentabilité de l'éducation. Il espère que les formations ne seront pas raccourcies, mais valorisées dans cette Politique

de réussite. « On parle de pénurie de main-d'œuvre au Québec et de la former plus rapidement, notamment sur un modèle d'enseignement par alternance, mais ce modèle ne convient pas partout, dit-il. Nous espérons que la qualité des formations sera préservée. »

Un manque de consultation

Les autres annonces du ministère sont de la poudre aux yeux, selon le syndicat. Comme l'embauche de 1500 personnes en services directs cette année, sans plus de détails. Les commissions sont déjà aux prises avec des pénuries de personnel, rappelle

M. Mallette. « La Commission scolaire de Montréal n'arrive déjà pas à pourvoir environ 800 postes », dit-il.

Du côté des programmes, le cours d'éducation financière que le ministre veut mettre en place d'ici l'automne cause aussi des maux de tête aux enseignants. Celui-ci doit remplacer la moitié du cours Monde contemporain en 5^e secondaire. Le matériel ne sera toutefois pas prêt, ont prévenu des professeurs, qui regrettent de se retrouver au pied du mur.

Quant au projet Lab-école, pour repenser l'aménagement des écoles, il est vertement critiqué par le syndicat, qui souhaiterait que le gouvernement

reconnaissance d'abord l'expertise des enseignants avant de mettre en vedette des personnalités québécoises. « Est-ce qu'un prof va dans la cuisine de Ricardo pour lui montrer comment monter son soufflé ? Non ! » tempête M. Mallette.

Karine Lacasse espère tout de même que ses élèves ne seront pas une fois de plus oubliés. « C'est un peu comme rammer seul avec une fourchette. Ça avance, mais ça dépend du vent », conclut-elle.

Pour Sylvain Mallette, nul doute que, cette fois, le ministre aura besoin de l'adhésion des enseignants s'il veut que sa Politique de réussite éducative fasse du chemin.

1^{ER} MAI

SUIITE DE LA PAGE H 1

se sont absentes du travail en moyenne 74 heures pour des obligations familiales ou des motifs de santé, contre seulement 19,6 heures pour les hommes », indique-t-elle.

Marché du travail 2.0

La porte-parole d'Au bas de l'échelle aborde également l'enjeu de la disponibilité absolue de l'employé telle qu'elle est désormais exigée, ce qui augmente la précarisation du travail. C'est le fameux « 5 » de la campagne 5-10-15, pour horaire fourni par l'employeur au minimum cinq jours à l'avance.

« La Loi sur les normes du travail est dépassée; on y prévoit des mécanismes de refus pour les heures supplémentaires, mais rien qui protège le travailleur ne connaissant pas son horaire de travail à l'avance, déplore-t-elle. Celui-ci doit offrir toute la flexibilité du monde, sans garantie de stabilité en retour. Et il peut être pénalisé en cas de refus. Si l'on pense aux agences de placement, ça peut aller jusqu'à ne plus être rappelé. Le marché du travail a changé, mais pas la loi. »

Et ce problème ne concerne pas seulement les travailleurs non syndiqués, estime M^{me} Gauvin, puisque « les dispositions concernant l'horaire connu au moins cinq jours d'avance ne sont pas nécessaire-

ment incluses dans toutes les conventions collectives ».

Front commun

Il n'est pas exceptionnel, selon la porte-parole, que les centrales syndicales et le milieu communautaire s'associent pour porter des revendications plus larges, ayant un fort impact social.

« Pour notre part, on souhaite l'instauration du salaire minimum à 15\$ l'heure le plus rapidement possible [celui-ci passera à 11,25 \$ le 1^{er} mai, une hausse de 50 cents], mais on ne veut pas non plus s'enfermer dans un échancier, dit-elle. Il demeure que le gouvernement avait la marge de manœuvre nécessaire pour une augmentation beaucoup plus substantielle cette année. »

Du côté des partis de l'opposition, la mesure obtient l'appui formel de Québec solidaire et du Parti québécois, selon Pierre-Antoine Harvey, Jean-François Lisée s'étant positionné en sa faveur durant la dernière course à la direction du Parti québécois. « Même la Coalition avenir Québec ne doit pas être si réfractaire à l'idée puisque son chef ne cesse de parler de la nécessité de créer des bonnes jobs », ironise-t-il.

Une chose est sûre, il sera question du salaire minimum pendant la prochaine campagne électorale provinciale, prévue en 2018. D'ici là, les membres de la coalition entendent bien multiplier les démarches auprès des élus.

LE SALAIRE MINIMUM À 15\$ L'HEURE

C'est essentiel!

MINIMUM 15

CSN.QC.CA CSN

Ce cahier thématique a été produit par l'équipe des publications spéciales du Devoir grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. Ces derniers n'ont cependant pas de droit de regard sur les textes.

Pour toute demande d'information quant au contenu de ce cahier, vous pouvez contacter par courriel Aude Marie Marcoux, directrice des publications spéciales, à amarcoux@ledevoir.com.

Pour vos projets de cahiers ou toute autre information au sujet de la publicité, vous pouvez contacter Mark Drouin, vice-président des ventes publicitaires, à l'adresse courriel mark.drouin@ledevoir.com.

SYNDICALISME

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Précarité et clientélisme

CAROLINE RODGERS

Collaboration spéciale

Les compressions budgétaires des dernières années dans le réseau de l'enseignement supérieur, cégeps et universités, ont eu un impact important sur les conditions d'enseignement, la gouvernance et les modes de gestion des universités, malgré l'air frais amené par le dernier budget Leitão, selon la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, affiliée à la CSN.

« Dans les cégeps, de 2011 à 2015, les estimations les plus prudentes parlent de coupes de 200 millions, soutient Jean Murdock, secrétaire général et trésorier de la FNEEQ-CSN. Compte tenu du fait que l'éducation est un outil de développement social, culturel et économique, cela signifie que l'on fragilise l'ensemble de la structure sociale avec ces coupes. »

Du côté des universités, les coupes ont aussi été importantes: « Grosso modo, depuis 2012-2013, on parle en moyenne de compressions de plus de 250 millions par année, note M. Murdock. Pour le dernier exercice qu'on a analysé, soit 2015-2016, on atteint près de 800 millions de compressions accumulées. Les universités elles-mêmes criaient déjà au sous-financement en 2012. »

Imiter l'entreprise privée

Toutes ces coupes ont eu un impact sur le mode de gestion des universités. « Les établissements ont été forcés de chercher des sources de revenus un peu partout, et cela a introduit une nouvelle philosophie, que l'on appelle nouvelle gestion publique, et qui est un calque de la gestion des entreprises privées, indique Jean Murdock. Les universités se sont transformées en entreprises du savoir dans un marché global du savoir. Sur le plan international, ce marché du savoir correspond à des milliards. Il est intéressant pour ceux qui voudraient s'en emparer et en faire autre



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

À cause des coupes, les établissements d'enseignement ont été forcés de chercher des sources de revenus un peu partout, et cela a introduit une nouvelle philosophie appelée nouvelle gestion publique, calquée sur la gestion des entreprises privées, indique le secrétaire général et trésorier de la FNEEQ-CSN, Jean Murdock.

chose qu'un service public. »

En cherchant ces nouvelles sources de revenus, les universités ont sombré dans le clientélisme, déplore M. Murdock, notamment en construisant de nouveaux campus délocalisés un peu partout et en multipliant les formations à distance: « Le savoir est devenu une marchandise, un produit qui doit être distribué et vendu. Il n'est pas rare de voir un discours, de la part des administrations universitaires, sur la question de la rentabilité des activités. On s'éloigne du service public et de la réponse aux besoins des communautés pour parler de marché qui recherche des clientèles ». Le secrétaire général et trésorier de la FNEEQ-CSN souligne qu'on parle d'un marché mondial et de se doter d'outils propres à l'entreprise privée et à la concurrence internationale, et qu'« on introduit des processus

qui ont l'air anodins mais qui sont importants dans cette marchandisation, comme l'assurance qualité, ou l'accréditation à des normes. Ce sont des processus qui demandent beaucoup de temps et d'énergie et qui n'ont pas beaucoup d'impact dans la classe, finalement ».

Cette nouvelle gestion publique tend également à simplifier et à hiérarchiser les processus décisionnels, s'éloignant des gens qui travaillent à l'intérieur des communautés et les excluant des lieux de décisions.

« La consultation est vue comme quelque chose de lourd, parce qu'il faut s'adapter aux nouvelles conditions des marchés. Quand on s'éloigne des gens qui travaillent à l'intérieur des établissements, les valeurs fondamentales comme la liberté d'enseignement, l'autonomie professionnelle, la gestion collégiale, l'accessibilité aux études,

sont remises en question, rapporte M. Murdock. La communauté enseignante perd le contrôle des objectifs et du sens de son travail. »

Ce glissement a affecté les relations de travail, entraînant une judiciarisation des conflits de travail, selon M. Murdock: « Auparavant, on s'asseyait pour négocier et régler les conflits, mais aujourd'hui, c'est davantage devant des arbitres que ça se passe. Le processus se fait davantage avec des firmes d'avocats et de relations publiques qu'en relations de travail. Cela n'avantage personne et cela change notre rôle, comme syndicat. On aurait avantage à privilégier une approche axée sur les relations de travail. »

Précarité en enseignement

La précarité croissante en enseignement est un enjeu majeur dans tout le réseau

pour la FNEEQ-CSN, qui estime que dans le réseau collégial, plus de 40% des enseignants ont un statut précaire. « Cela prend la forme d'enseignants qui travaillent dans plusieurs établissements pour joindre les deux bouts et qui se retrouvent donc avec des tâches colossales pour des revenus assez modestes. Le secteur de la formation continue est le pire, offrant des conditions de travail de seconde zone, dit M. Murdock. Ces gens-là sont payés à l'heure pour les cours qu'ils donnent, mais on ne prévoit pas, dans la rémunération, l'encadrement des étudiants, la préparation des cours, la correction des travaux et des examens. Plusieurs n'ont pas de bureau sur les lieux de travail. On parle d'un secteur oublié, et de plus en plus important. »

Dans les universités, la moitié des enseignants sont des

chargés de cours, et ont des conditions différentes de celles des professeurs. Les coupes budgétaires ont donc évidemment eu un effet très important sur eux. « Par exemple, à l'Université Laval, 15% de l'offre de cours a disparu, donc des emplois en moins pour les chargés de cours. On constate aussi une tentative d'économiser en fractionnant les cours, en créant de nouveaux titres d'emploi moins bien rémunérés », indique M. Murdock.

Selon le secrétaire général et trésorier de la FNEEQ-CSN, l'éducation doit être financée sur une base stable, pouvant compter sur des investissements récurrents qui permettent de développer des expertises et des savoirs dans tous les domaines d'activités: « C'est ce qui va nous permettre d'être l'une des sociétés les plus développées au monde. »

SCFP

SUITE DE LA PAGE H 2

tions menées l'automne dernier par la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly. « Je dois dire qu'à la table des discussions où j'étais, on se trouvaient aussi des gens de Co-

geco, des gens de la télévision, il y avait un consensus pour affirmer qu'il fallait changer cette situation, pour que tous les joueurs du marché soient soumis aux mêmes règles du jeu, parce que, présentement, c'est exponentiel les pertes de revenus au Canada. A un moment donné, on n'aura plus les moyens d'entretenir notre ser-

vice de communications au Canada parce qu'il est en train de tomber de lui-même... » explique M. Caron.

« Plusieurs solutions existent, ce n'est pas si compliqué que ce que les politiques laissent entendre », affirme-t-il. Le CPSC avait par exemple lancé l'idée d'une perception automatique des taxes par les

banques et les compagnies de cartes de crédit canadiennes qui sont impliquées dans les achats. « Ce que l'on nous a répondu, c'est que seul le vendeur est responsable, pas l'institution intermédiaire, explique-t-il. Mais, il faudrait simplement rendre la taxe claire. »

M. Caron invite donc les

gouvernements fédéral et provincial à prendre exemple sur les pays ayant déjà adopté de telles mesures à l'intérieur de leurs frontières, comme la Norvège, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud ou encore l'Afrique du Sud. « Les politiques pourraient aller en mission à

l'étranger pour observer les différentes façons de faire afin de régler la situation au plus vite », ajoute-t-il.

Si le secteur des communications québécois est encore en santé, selon M. Caron, il est en danger permanent de perdre pied. « Il est très difficile de jouer face à de gros joueurs d'Internet », conclut-il.

1^{ER} MAI : FÊTE DES TRAVAILLEURS

Célébrer les travailleuses et les travailleurs, c'est reconnaître leur expertise.

Nier l'expertise des enseignantes et enseignants, c'est laisser tomber l'école publique.



lafae.qc.ca

BONNE FÊTE TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES!

NOUS MÉRITONS TOUS ET TOUTES RECONNAISSANCE, RÉPIT ET RESPECT.

L'APTS, LA VOIX DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.



www.aptsq.com



SYNDICALISME

INDUSTRIE AGRICOLE

Une politique bioalimentaire attendue de pied ferme

STÉPHANE GAGNÉ

Collaboration spéciale

À la fin mai, les producteurs agricoles et les pêcheurs rencontreront le gouvernement pour lui faire part de leurs doléances. Déjà, une rencontre a eu lieu avec les consommateurs et une autre avec les transformateurs, distributeurs et restaurateurs. Tout cela aboutira à l'automne à un sommet sur le bioalimentaire et ensuite, à une politique au printemps 2018. Bien qu'il s'agisse de la neuvième consultation sur le bioalimentaire depuis 2008, l'UPA se prêterait au jeu en espérant toutefois que cette fois-ci sera la bonne.

L'urgence d'investir

Pour Marcel Groleau, président de l'UPA, trois principaux enjeux seront discutés lors de cette rencontre et doivent faire partie de la politique. Il s'agit de l'insuffisance des investissements en immobilisation, la pauvreté des fonds alloués à la recherche et la pénurie de la main-d'œuvre.

À propos des investissements, M. Groleau déplore que le Québec ait pris un tel retard. D'après Statistique Canada, entre 2006 et 2015, les dépenses en immobilisations dans l'agriculture québécoise ont augmenté de 23%, pour se chiffrer à 609 millions de dollars, alors qu'en Ontario elles ont presque doublé pour atteindre 1,4 milliard de dollars. «Ce faible niveau de dépenses, si on le compare à notre province voisine, pourrait nous faire prendre un important retard sur le plan technologique», s'inquiète M. Groleau.

Dans le dernier budget Leitaô, le gouvernement a toute-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le manque de main-d'œuvre agricole au Québec est une des préoccupations de l'UPA.

fois prévu investir 95 millions de dollars sur cinq ans dans les fermes québécoises. M. Groleau admet que cela constitue un pas dans la bonne direction, bien qu'il ne sache toujours pas si cet argent sera disponible sous forme de prêts ou de subventions.

Trop peu de recherche

Un autre sujet que l'UPA compte discuter lors de cette rencontre est le retard qu'a pris le Québec en matière de recherche et développement en agroalimentaire. Entre 2008 et 2015, les dépenses en recherche et développement des

entreprises agroalimentaires québécoises ont diminué de 199 à 139 millions de dollars pour la transformation alimentaire et de 105 à 73 millions de dollars pour la production agricole. «La situation est encore plus préoccupante lorsqu'on compare le Canada avec les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], dit M. Groleau. Le Canada accuse un retard et le Québec encore plus.»

Une main-d'œuvre rare

Bien que M. Groleau admette que les travailleurs sai-

sonniers, étrangers ou non, donnent un bon coup de pouce aux agriculteurs québécois, ils ne peuvent être considérés comme une solution permanente au problème de pénurie de main-d'œuvre en agriculture. «Des projets d'investissement sont retardés pour cause de manque de main-d'œuvre, dit-il. Pour aider à résoudre ce problème, il faudrait faire davantage de formation et promouvoir les emplois en agriculture.»

Le problème est criant, selon une étude présentée au Sommet canadien sur la main-d'œuvre agroalimentaire et agricole, qui s'est tenu à Winnipeg, en

mars 2016. Il en ressort que les emplois vacants en agriculture atteignent 7%, ce qui constitue le plus haut taux de places non pourvues de toutes les industries au Canada. L'étude mentionne aussi que cette pénurie coûte aux producteurs canadiens 1,5 milliard de dollars. Cette situation serait due en partie au fait que le nombre de fermes est en baisse constante et que la taille de celles-ci s'accroît. Par conséquent, les producteurs agricoles propriétaires de plus grandes installations ont de plus en plus recours à une main-d'œuvre externe à la famille. Le problème est loin d'être nouveau. Déjà en 2002, une étude réalisée pour le Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole en faisait mention.

Parmi les autres sujets que l'UPA souhaite aborder avec le gouvernement, il y a le développement de l'agriculture dans les régions. «Il faut y soutenir davantage l'agriculture, dit M. Groleau. Beaucoup de terres en friche pourraient être valorisées. Pour cela, il faut cibler certaines productions adaptées au climat plus froid de ces régions, comme l'élevage de veaux d'emboche.»

À ce propos, une étude récente (avril 2017) de l'Institut de recherche en économie contemporaine souligne le potentiel que possèdent l'agriculture et la foresterie pour contrer la décroissance démographique et la dévitalisation que vivent les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Rappelons qu'entre 1997 et 2015, le Bas-Saint-Laurent a perdu 4% de sa population alors que la Gaspésie a connu une chute de 13%. Durant la même période, la population de

la province augmentait de 14%.

Après consultations avec les acteurs locaux, les auteurs de l'étude ont recensé quatre filières de produits prometteuses. Il s'agit du sirop d'érable, des nouveaux matériaux (les cultures du chanvre, du lin et de l'asclépiade), les céréales de spécialité et, enfin, les petits fruits et les noix.

Lors de la rencontre de mai, M. Groleau compte aussi mentionner l'importance d'avoir une approche filière viable (filière qui comprend l'agriculture, la transformation de produits agricoles et leur distribution). «Pour cela, il faut que les trois maillons de la filière soient rentables, productifs et en mesure d'investir», dit-il.

Fort potentiel

Malgré ces difficultés, le secteur agricole jouirait d'un fort potentiel de développement. Selon une étude de la firme EcoRessources, rendue publique en février 2017 et réalisée pour le compte de l'UPA, le secteur agricole pourrait hausser sa production globale de 30% pour la période de 2016 à 2025 et créer 21 000 nouveaux emplois. Le potentiel de croissance est toutefois variable selon les secteurs. Ainsi, pour le lait et le porc, on estime la croissance à 20%, alors que pour l'acériculture, la production en serres et la culture maraîchère, la croissance serait de 100%.

Pour mieux encadrer et encourager ce potentiel de croissance, la politique sur le bioalimentaire est toutefois une nécessité. Tous les acteurs de ce secteur économique névralgique sont d'accord sur ce point.

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

LE TRAVAIL PAS À N'IMPORTE QUELLES CONDITIONS!

À LA CSDM

— ALLIANCE
DES
PROFESSEURES
ET
PROFESSEURS
DE MONTREAL —



La CSQ Au travail avec vous!

Forte de ses 200 000 membres



Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

lacsq.org

SYNDICALISME



Les nouvelles réformes ont énormément d'impact sur le personnel et sur son niveau de détresse, indique Carolle Dubé.

RÉSEAU DE LA SANTÉ

L'APTS rafle les votes d'allégeance

Après une période de maraudage, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux a gagné 20 000 membres

En raison de la restructuration en profondeur subie par le réseau de la santé et des services sociaux, les syndicats ont vécu récemment une période de maraudage suivie d'un vote d'allégeance. L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a réalisé des gains majeurs, qui se sont soldés par l'ajout de milliers de membres. Ce mouvement entend maintenant faire valoir ses revendications en s'appuyant sur une représentation largement accrue.

RÉGINALD HARVEY
Collaboration spéciale

En 2004, Carolle Dubé fut l'une des fondatrices de l'APTS, dont elle est la présidente depuis 2012. Professionnelle elle-même, elle exerçait en électrophysiologie médicale à l'Hôpital neurologique de Montréal avant de se consacrer au syndicalisme à plein temps. Le syndicat regroupe les professionnels techniques possédant des formations universitaires et collégiales qui oeuvrent dans le réseau de la santé et des services sociaux. Depuis l'adoption de la loi 30, en 2003, il est question de la catégorie d'emploi numéro 4. « On retrouve là les gens qui travaillent dans le secteur de la réadaptation et de la nutrition, dans les services diagnostiques, comme la radiologie et les laboratoires, dans le secteur du soutien, comme les CLSC, et dans tout le grand secteur psychosocial », explique M^{me} Dubé. En fait, ce sont là tous les professionnels techniques qui ne sont pas associés aux soins infirmiers.

Carolle Dubé reconnaît volontiers que « la syndicalisation dans le réseau de la santé s'est toujours avérée une question un peu complexe ». Et elle en vient

à présenter le portrait de l'avant et de l'après-APTS à la suite du vote d'allégeance qui a été imposé par l'adoption de la loi 10 et la création de 21 centres intégrés (CI) dans chacune des régions. « Au départ, on représentait 32 000 membres répartis dans 19 centres et on a gagné dans 18 de ceux-ci, ce qui a porté le nombre des membres à près de 52 000 », dit-elle. L'Alliance est maintenant présente dans les centres jeunesse, qui ont été intégrés aux CI.

Regroupés

Comment la présidente explique-t-elle ce gain spectaculaire de quelque 20 000 adhésions? « On pratique un type de syndicalisme qui rejoint les professionnels et techniciens, ce qui ne date pas d'hier. Mais même si on existe comme organisation que depuis 2004, ces gens-là souhaitent depuis les années 1970 pratiquer ensemble leurs professions et exprimer leurs revendications, qui sont axées sur leurs pratiques et leurs besoins particuliers en matière de formation et de développement. »

Au moment d'une négociation, elle affirme que « ce sont là des volets qui sont importants et qui rejoignent nos gens; mais il est sûr qu'on a été aidés par la loi 10 parce qu'elle leur

a fourni l'occasion de rejoindre nos rangs ».

L'Alliance fonctionnait déjà à l'intérieur des centres intégrés depuis environ deux ans: « On prépare, depuis ce temps, nos unités à la nouvelle vie syndicale: elles sont soit en très grand nombre à certains endroits, soit dispersées sur des territoires très vastes ailleurs », rapporte la présidente.

Dans ces conditions, la flexion sur les façons de faire s'était déjà amorcée et elle se poursuivra avec les nouveaux membres. « Comment peut-on rester près d'eux? Comment peut-on répondre à leurs besoins en matière de conditions de travail? Comment peut-on maintenant avoir une vie syndicale locale? », note M^{me} Dubé. Le développement technologique a son importance dans un tel contexte.

Qui dit augmentation substantielle du nombre de membres dit aussi coffres mieux garnis, ce qui permettra à l'APTS de répondre à certaines attentes: « On a également réfléchi en profondeur à l'offre de services qui est très importante chez nous. Nos gens sont des professionnels qui veulent s'impliquer dans leur syndicat, mais qui cherchent de plus à obtenir beaucoup de soutien de notre part. On leur donne des services de relations de travail et un soutien sur le plan politique et des revendications. »

Un réseau malmené

Pour arriver à maintenir la cadence dans ce contexte, l'APTS prend les mesures nécessaires. « Il est certain qu'on traverse une période intensive d'embauche dans l'organisation pour être en mesure de répondre à la demande, dit Mme Dubé. On est un syndicat national et on doit être en mesure de fournir des services partout, dans chacune de nos unités. » Elle se montre tout de même réa-

liste: « Plus de membres, ça veut dire plus de cotisations, mais naturellement l'ensemble des besoins et des dépenses augmente aussi. »

Les réformes imposées exigent de plus nombreuses interventions. « Elles ont énormément d'impact sur le personnel et sur son niveau de détresse. Toutes les réorganisations qui se produisent actuellement touchent beaucoup de nos membres », affirme Mme Dubé.

Carolle Dubé donne plus de détails sur les effectifs touchés: « Par exemple, il y a toute la réforme dans les laboratoires qui touche les technologues médicaux, il y a le transfert des ressources des CLSC vers les GMF [groupes de médecine familiale] qui bouscule les travailleuses sociales et il y a tout ce qui se passe dans nos urgences qui a un impact sur leur personnel. »

Elle en tire cette conclusion: « On vit réforme par-dessus réforme, et elles se déroulent souvent dans un mode assez improvisé, sans consulter les gens et sans mesurer sur place les effets des décisions qui sont prises. »

Ainsi, l'APTS a mené un sondage afin de mesurer la condition psychologique de ses membres. « On a quelque chose comme six personnes sur dix qui manifestent présentement des signes de détresse, note la présidente. À ce sujet, on est capable d'établir des liens avec ce qui se passe dans le réseau de la santé en matière de réformes. »

Carolle Dubé sonne l'alarme: « On devrait compter sur l'autonomie professionnelle de nos gens, mais on n'en tient pas du tout compte en leur imposant toutes sortes de barrières. Il en résulte qu'ils éprouvent énormément de difficultés à accomplir leur travail comme ils le voudraient, notamment pour aider les enfants et les personnes âgées. Ces personnes sont particulièrement visées par leurs services professionnels. »

CSQ

Pour une qualité de vie au travail

Les décideurs politiques auraient tout intérêt, en ce contexte où les milieux de travail subissent des mutations de divers ordres, à investir davantage dans la qualité de vie des travailleurs que dans la quête effrénée aux emplois, selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). L'organisation demande à ce que des gestes appropriés soient posés quand ils clament haut et fort que l'éducation représente pour eux une priorité nationale et à consentir les efforts requis pour redresser un réseau de la santé qui se dégrade.

RÉGINALD HARVEY
Collaboration spéciale

Parmi les voix qui dénoncent un certain climat d'immobilisme quant à gestion gouvernementale des enjeux qui secouent les réseaux de la santé et de l'éducation, s'élève celle de la présidente de la CSQ, Louise Chabot. « Quand on parle avec les grands syndicats, note-t-elle, on a peut-être l'impression qu'ils se répètent, mais pour ma part, j'ai un profond sentiment que ça ne bouge pas, que les choses stagnent, ce qui me choque. »

Elle en veut pour preuve le fait « qu'il y a des appels qui sont lancés et qui touchent les divers enjeux relatifs au monde du travail du XXI^e siècle et, pendant ce temps, on dirait qu'il n'y a personne à l'autre bout du fil ». Bien qu'il se produise là des changements, « on dirait que cette réalité est absente des considérations et des motivations du gouvernement depuis plusieurs années ».

Question ignorée

Des millions d'emplois seront à pourvoir dans un proche avenir au Québec, dont un certain nombre dans le secteur public. Le réseau de la santé et des services sociaux se montrera particulièrement gourmand dans le renouvellement de son personnel. Voilà ce qui ressort notamment du dernier Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, tenu en février dernier.

Dans le cadre de ce forum, la Centrale a interpellé encore une fois le gouvernement. « On trouvait que la question de la qualité de vie au travail n'était pas assez présente », rappelle la présidente. « Quand on parle de formation de main-d'œuvre avec des problèmes d'emplois à pourvoir dans les prochaines années, il ne s'agit pas seulement d'une question de qualification ou de nombre; c'est aussi relié à des notions de conditions de travail et de qualité de vie au travail. »

À son avis, le secteur public est miné par la surcharge de travail et par la précarité d'emploi. Elle énumère certains points majeurs sur lesquels portent les enjeux: « C'est majeur tant sur le plan de la rémunération, de l'organisation du travail, des carences qui existent en santé et sécurité et des disparités de traitement dans les régimes de retraite. » Elle insiste sur le besoin pressant d'adapter les normes du travail à la réalité.

À ce sujet, elle revient là encore sur l'inaction dans la gouvernance: « Tout un collectif d'organisations syndicales a déposé auprès du ministre Proulx, il y a presque un an, un projet de loi cadre en matière de conciliation famille-travail. On se penche sur ce dossier-là depuis 20 ans et c'est une valeur forte en matière de qualité de vie pour l'ensemble des travailleurs. »

Laconique, elle constate que « c'est demeuré lettre morte ». Des pas ont été franchis, concède-t-elle, notamment pour la Loi sur les normes du travail, mais il reste selon elle tout un ménage à faire, ce qui est aussi le cas pour le Code du travail. Louise Chabot déplore que personne n'ose se frotter aux enjeux dans ces domaines de crainte des retombées qui pourraient en découler.

Contrer l'austérité

Ainsi, la présidente insiste sur l'une des revendications majeures de la CSQ et de l'ensemble du milieu syndical à la veille du 1^{er} mai: le salaire mi-

nimum à 15\$. Elle en donne cette définition simple: « C'est le seuil qu'il faut atteindre pour être certain de sortir les travailleurs de la pauvreté. »

Leader syndical en éducation, la CSQ se montre déçue des sommes investies dans le dernier budget québécois pour rattraper les dommages causés précédemment par les mesures d'austérité. Selon Louise Chabot, des efforts ont été consentis, mais ils ne suffisent pas: « Les compressions, pour faire un chiffre rond, se sont élevées à un milliard de dollars dans le réseau au cours des cinq dernières années. Pour les élèves, il y a eu des bris de services et un manque d'accès pour ceux qui sont spécialisés. Dans les classes ordinaires, il y a maintenant plus du tiers des élèves qui éprouvent un problème, sans compter qu'entre 20 et 25 % de notre personnel enseignant quitte son emploi après cinq ans à cause de la charge de travail. »

D'où la nécessité d'agir avec célérité pour que les élèves accèdent en plus grand nombre à la réussite. À ce propos, elle rappelle que plusieurs démarches ont eu cours durant les derniers mois pour en arriver à élaborer une politique nationale sur la réussite édu-

cative, mais déplore que, « à l'heure où on se parle, elle demeure en incubation pendant que les problèmes qui ont été créés par les compressions persistent ».

Et pourtant, le premier ministre lui-même y est allé d'un discours fort à l'automne dernier au cours duquel « il s'est autoproclamé le "premier premier ministre" de l'Éducation au Québec. Il s'est livré à une plaidoirie voulant que l'éducation soit un vecteur de développement économique et social, qui est la priorité du gouvernement. »

Malgré une tentative de rattrapage, la CSQ demande à ce que davantage soit fait que les remises d'argent à présent octroyées au compte-gouttes: « Si l'éducation est la vraie priorité, il doit nous déposer à court terme une vision globale de celle-ci en investissant en même temps les sommes nécessaires qui l'accompagnent. »

La loi 10 adoptée sous le baïllon, tout en bouleversant les structures du réseau de la santé, a forcé une campagne de maraudage suivie d'un vote d'allégeance syndicale. « Je suis allée dans les milieux et les gens nous parlaient davantage de leurs problèmes que du vote à venir », rapporte Louise Chabot. Cette expérience s'est avérée particulièrement révélatrice lors de sa visite en milieu hospitalier: « Je me suis rendue dans des départements où le monde pleure; il y avait un manque de personnel et au moins 20 % de celui-ci était là depuis 16 heures en raison des heures supplémentaires obligatoires. »

Louise Chabot signale que les gens vivent dans l'attente d'une solution à leurs problèmes, sans vraiment savoir à qui s'adresser: « À cause des mégastuctures mises en place sur de vastes territoires, il n'y a plus de relations de proximité avec les directions. »

Elle s'inquiète de ce qu'il adviendra des services à la population, notamment en matière d'accès, dans ce réseau reconfiguré par le ministre. « On n'a jamais vu une réforme comme celle-là, et elle n'est pas de nature à servir les usagers, note-t-elle. Rien n'a démontré que c'est en créant des mégastuctures comme on le fait qu'on règle les problèmes d'accessibilité aux soins, ce qui ne génère pas non plus d'économie. »

ÉCOMUSÉE
DU FIER MONDE

Musée d'histoire et musée citoyen

Visitez les expositions de l'Écomusée!
Découvrez la vie quotidienne en milieu ouvrier
et suivez le parcours inspirant de groupes citoyens.

ecomusee.qc.ca

2050, rue Amherst
Berri-UQAM
514 528-8444

Culture
et Communications
Québec

CONSEIL
DES ARTS
DE MONTRÉAL

Montréal

Un
travailleur
mérite plus
qu'une
bête somme.

SFPQ
SYNDICAT
FÉDÉRAL
PROFESSEURS
MONTRÉAL-LAVAL

Appuyons
cinqdixquinze.org

SYNDICALISME

FTQ

Une première rencontre

Parlementaires et militants syndicaux ont échangé début avril sur trois revendications jugées majeures

PIERRE VALLÉE

Collaboration spéciale

L'idée n'est pas neuve, mais elle est inédite au Québec. Le 6 avril dernier, une centaine de militants syndicaux, tous affiliés à la FTQ, ont rencontré à l'Assemblée nationale une trentaine de parlementaires, tout partis politiques confondus.

« Une rencontre de ce genre a lieu chaque année à la Chambre des communes, précise Daniel Boyer, président de la FTQ. Elle est organisée par le Conseil du travail du Canada et la FTQ y participe. En revenant de la dernière rencontre, Serge Cadieux, mon vice-président, et moi-même avons convenu qu'une rencontre du même genre pourrait être intéressante à Québec. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. « Au départ, les parlementaires étaient méfiants. Mais une fois le but de la rencontre bien expliqué, certains ont choisi d'y participer », explique M. Boyer. Afin d'éviter l'éparpillement, la FTQ a convenu de limiter la discussion à trois revendications spécifiques que les militants porteraient à l'attention des parlementaires. « Nous avons délibérément choisi des revendications qui ne sont pas strictement liées au syndicalisme et qui sont susceptibles de toucher l'ensemble des travailleurs québécois. »

Des demandes

La première de ces revendications est la hausse du salaire minimum à 15 dollars de l'heure, revendication qui prend de l'ampleur au Québec même si le gouvernement actuel fait la sourde oreille. « Lorsque des travailleurs payés au salaire minimum actuel doivent fréquenter les banques alimentaires, c'est clair qu'il y a un problème, indique M. Boyer. Le salaire minimum ne devrait plus être basé sur un pourcentage du salaire moyen, comme c'est le cas, mais plutôt sur la somme nécessaire pour qu'une personne puisse vivre décemment. »

La seconde revendication porte sur la bonification du Régime des rentes du Qué-

bec (RRQ). Le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces, a choisi de bonifier le sien, soit le Régime des pensions du Canada (RPC), mais le Québec a décidé de faire bande à part même si, au départ, les régimes sont censés être des régimes miroirs. « La bonification au RRQ proposée par le ministre Leitão est inférieure à celle que l'on retrouve avec le RPC. C'est impensable que les retraités québécois soient moins bien traités que les retraités du reste du Canada », affirme Daniel Boyer.

La troisième revendication, moins bien connue du grand public, porte sur les clauses de disparité de traitement, familièrement appelées clauses orphelines. « La loi interdit les clauses de disparité de traitement, mais il y a une échappatoire. La loi s'applique uniquement à la portion salaire de la rémunération, mais pas aux avantages sociaux, comme les régimes de retraite. Ce que l'on constate, c'est que certains employeurs offrent à leurs nouveaux employés un régime de retraite différent de celui offert à ceux déjà en poste, dit M. Boyer. Par exemple, les nouveaux employés auront un régime à cotisation déterminée plutôt que le régime à prestation déterminée déjà en place. Ainsi, on crée dans une même entreprise deux classes de travailleurs. Le gouvernement du Québec doit mettre fin à cette iniquité. »

Des cellules

La rencontre a eu lieu dans des locaux de l'Assemblée nationale et elle s'est déroulée par petits groupes plutôt que par le biais d'un forum ou d'une plénière. « C'était une demande des parlementaires qui voulaient rencontrer des militants syndiqués qui habitaient dans leur circonscription », précise Daniel Boyer.

Isabelle Bournival, syndiquée chez les Métallos, a rencontré le caucus péquiste de la Montérégie et de l'Ou-

tés », raconte-t-elle. Pour François Arsenault, syndiqué chez Unifor, la rencontre s'est déroulée différemment. « Nous étions une quinzaine de militants, tous d'Unifor, et nous avons rencontré le député de notre circonscription, Mario Laframboise, de la CAQ », précise-t-il. Dans les deux cas, la rencontre a duré plus d'une demi-heure. « On a d'abord présenté nos revendications, explique Isabelle Bournival, mais on a ensuite pris du temps pour échanger avec les députés. On n'avait choisi de participer à cette rencontre pas seulement pour manifester, mais aussi pour discuter. »

Des impressions

Les deux militants se disent très satisfaits de cette rencontre. « J'ai été surprise par le degré d'ouverture et d'écoute des députés, souligne Isabelle Bournival. Peut-être est-ce parce que c'était tous des députés péquistes, mais je les ai trouvés assez ouverts à nos revendications. » François Arsenault a été étonné lorsqu'il a appris à Mario Laframboise une chose que ce dernier ignorait. « Quand j'ai soulevé avec lui la question des clauses de disparité de traitement, il m'a aussitôt répondu que ça ne se pouvait pas parce que c'était illégal. Mais quand je lui ai dit que la loi ne s'appliquait pas aux avantages sociaux, il a véritablement été surpris. D'ailleurs, la CAQ a posé une question à ce sujet lors de la période de questions. »

Referaient-ils l'exercice? Absolument, répondent-ils en chœur. Ils en auront l'occasion puisque Daniel Boyer entend bien organiser une rencontre l'an prochain. « Par contre, souligne Isabelle Bournival, je serais prête à céder ma place à un autre militant afin qu'il puisse vivre la même expérience que moi. On n'a pas souvent l'occasion de discuter avec ceux qui nous représentent. »

Ce qui est intéressant avec cette rencontre, note François Arsenault, « c'est que les revendications qui ont été présentées ont été défendues par des militants, des gens de terrain, qui vivent quotidiennement avec ces problèmes. Je crois que cela a une portée différente que si ces mêmes revendications sont défendues par quelqu'un dont c'est le travail, comme par Daniel Boyer, le président de ma centrale. »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La revendication du salaire minimum à 15 dollars l'heure gagne de l'ampleur au Québec.

PROMOTION

DES PROFESSIONNELLS À REVALORISER

Ils sont plus de 25 500 à travailler pour l'État québécois. Ce sont les professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, représentés par le Syndicat des professionnelles et professionnels du Québec (SPGQ). Leurs fonctions sont multiples ; cela va de l'actuariat à la géologie en passant par l'ingénierie forestière et la muséologie. Au total, on compte plus d'une trentaine de disciplines professionnelles.



Photo : SPGQ

Et ces professionnels sont sans convention collective depuis maintenant deux ans. La principale pierre d'achoppement est le salaire. « La structure salariale des professionnels du gouvernement du Québec est archaïque et, sauf pour quelques rajustements, date de plusieurs décennies, affirme Richard Perron, président du SPGQ. Au fil des ans, les augmentations de salaire consenties aux professionnels ont toujours été en dessous du taux d'inflation, ce qui fait qu'aujourd'hui la structure salariale est nettement insuffisante pour répondre adéquatement aux exigences du marché du travail moderne. »

Une simple comparaison suffit pour s'en convaincre. « Si l'on prend, par exemple, le cas d'un analyste en procédés informatiques, ce dernier gagne 70 % de plus s'il travaille au sein de la fonction publique ontarienne, et 50 % de plus si c'est au sein de la fonction publique canadienne ou municipale québécoise. Selon les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, le même analyste gagne 23 % de plus s'il travaille ailleurs dans les services publics québécois, comme les universités et les commissions scolaires. L'écart salarial entre les professionnels du gouvernement québécois et les autres est donc considérable. »

Les effets pervers

Le premier effet pervers de cette structure salariale inadéquate est l'absence et la perte d'expertise professionnelle au

sein du gouvernement québécois. « La commission Charbonneau a clairement démontré que l'absence d'expertise au ministère des Transports avait mené au gaspillage, et même à la collusion. Elle a fortement recommandé que le gouvernement du Québec augmente considérablement son expertise professionnelle interne. » Et pour pallier ce manque d'expertise interne, le gouvernement du Québec doit avoir recours à la sous-traitance. « La sous-traitance est très coûteuse pour le gouvernement du Québec. L'on sait que les professionnels du gouvernement pourraient offrir ces services à meilleur coût et à meilleure qualité, s'ils en avaient la possibilité. »

La présente structure salariale nuit aussi grandement à l'embauche et à la rétention des professionnels. « Il est clair que les meilleurs candidats, les premiers de classe qui peuvent choisir leur emploi, ne viennent plus travailler pour le gouvernement du Québec, car ils jugent les salaires offerts ridicules. » Et ceux que le gouvernement réussit à embaucher? « Ils viennent travailler quelques années, afin de compléter leur formation, mais dès qu'ils ont suffisamment d'expérience, ils partent et vont travailler ailleurs. »

Et le problème ne se limite pas au seul ministère des Transports.

« Tous les ministères sont aux prises avec ce problème. C'est le cancer qui gangrène la fonction publique québécoise. »

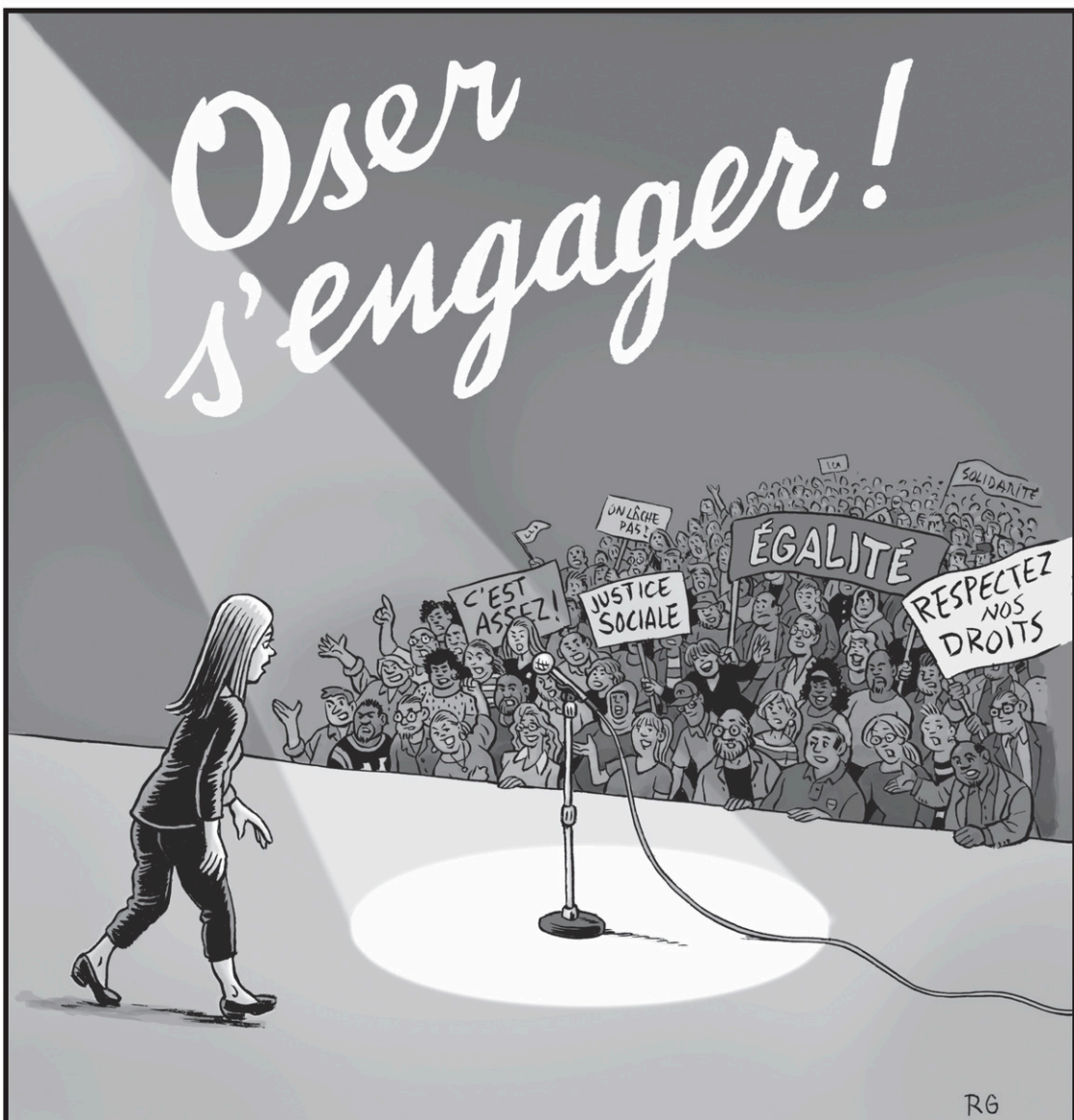
La solution

« Présentement, au ministère des Transports, les professionnels sont capables de surveiller seulement 5 % des travaux et, même avec l'embauche promise de 1000 nouveaux professionnels, ce pourcentage ne grimpe qu'à 25 %. C'est dire s'il manque de l'expertise. »

Un sérieux coup de barre s'impose donc, et Richard Perron enjoint au premier ministre Couillard de demeurer fidèle à sa promesse. « Lors de son discours d'inauguration, Philippe Couillard a clairement indiqué qu'il ne fallait pas oublier l'expertise interne et qu'il souhaitait inciter plus de jeunes à faire carrière au sein de la fonction publique. Pour y arriver, il n'y a pas trente-six solutions, il faut un rattrapage salarial. » Une solution aujourd'hui, selon lui, à portée de main. « Le gouvernement a mis fin aux déficits et il dégage même un surplus budgétaire. La marge de manœuvre existe donc bel et bien. Il est temps que le gouvernement lance un message clair à ses professionnels, pour leur dire qu'il les valorise et tient à leur expertise, en arrêtant dès maintenant de les traiter comme les parents pauvres du gouvernement du Québec. »

« J'ai été surprise par le degré d'ouverture et d'écoute des députés »

Isabelle Bournival, syndiquée chez les Métallos



RG

scfp.qc.ca

@SCFPQuebec

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

SCFP-Québec

SCFP-Québec

SYNDICALISME

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Histoire de bouffe

L'Écomusée du fier monde lance l'expo *Nourrir le quartier, nourrir la ville*

JÉRÔME DELGADO
Collaboration spéciale

L'accès à des aliments de qualité est loin d'être une question réglée. Eric Giroux, responsable de la recherche et des collections à l'Écomusée du fier monde, en est conscient, lui qui vient de travailler à monter l'exposition *Nourrir le quartier, nourrir la ville*.

Dresser un portrait historique comme le fera, à compter de la mi-mai, le musée enclavé dans un ancien bain public du quartier Centre-Sud n'équivaut pas à fermer les yeux sur des enjeux contemporains. Pas avec un sujet aussi vital que l'alimentation.

«Pour un quartier populaire comme le Centre-Sud, la question alimentaire est quelque chose de délicat. Ici, il y a des zones qui sont encore considérées comme des déserts alimentaires, donc avec peu de produits de qualité accessibles», dit le commissaire de *Nourrir le quartier, nourrir la ville*.

Preuve de ce constat: le nombre réduit de supermarchés. Il n'y en a que trois, deux autour des stations de métro Papineau et Frontenac et un autre à l'intérieur de Place Dupuis. «Les résidents plus au nord n'ont que quelques fruiteries, mais les prix sont toujours plus élevés. C'est une question préoccupante», concède Eric Giroux, pour qui il fallait rappeler ce fait dans l'exposition.

La section «Quartier nourricier» abordera ces thèmes en signalant des initiatives toutefois plus heureuses, comme la nouvelle serre communautaire implantée dans un espace sous-exploité appartenant à la Macdonald Tobacco, près de la rue Ontario. Autre belle idée qui a poussé dans le Centre-Sud et qui colorera l'expo, le Fruixi est un service à vélo, un hybride entre le livreur de dépanneur et la cuisine de rue.

Quartier sucré

«On utilise le quartier comme témoin de la grande histoire de Montréal», avance le porte-parole du musée.

Pour aborder l'histoire de l'alimentation, l'Écomusée du fier monde est plutôt bien placé: devant l'ancien bain public se dresse en effet le marché Saint-Jacques. Ce bâtiment art déco de 1931, toujours debout, est emblématique au propos de cette exposition qui parle d'évolution et de transformation. Les récents efforts pour redonner au marché Saint-Jacques sa fonction d'origine ont échoué et seuls quelques comptoirs alimentaires y font encore des affaires.

S'appuyant sur des archives essentiellement photographiques, mais pas seulement, *Nourrir le quartier, nourrir la ville* embrassera 200 ans de l'alimentation à Montréal. Le sujet sera traité sous différents angles, notamment celui

de l'offre (des marchés publics aux supermarchés, en passant par l'épicerie du coin), de l'autoproduction (fermes urbaines, serres communautaires) et de la transformation de produits.

Il faut dire que sur ce dernier aspect, le Centre-Sud a abrité un bon nombre de cas. «On pense à Molson, parce qu'elle est la plus ancienne et la plus grande usine qui existe encore», commente Eric Giroux. Mais il y aura eu aussi des entreprises de pasteurisation de lait, des boulangeries industrielles, et tout un ensemble de firmes à faire saliver ceux qui ont la dent sucrée.

N'identifie-t-on pas une partie du quartier comme le Faubourg à m'lasse? Aujourd'hui

phare de la diffusion des arts de la scène, l'Usine C, elle, a autrefois été le théâtre de production des confitures et marinades Raymond, sujet déjà d'une exposition à l'Écomusée. Pendant 50 ans, Laura Secord aura aussi fabriqué dans le quartier ses chocolats, et les Viau, David & frère, Lido, Aetna... leurs biscuits.

Condition ouvrière

Si *Nourrir le quartier, nourrir la ville* traite en bonne partie de l'histoire alimentaire par le biais des grands noms de l'industrie, elle le fait aussi à travers la profession d'épicerie, la réalité des ouvriers et le point de vue du consommateur. Le fonds Conrad Poirier, aujourd'hui conservé à Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ), sera un précieux fournisseur d'images. Pionnier du photojournalisme québécois, Conrad Poirier (1912-1968) «s'est appliqué à dépeindre le quotidien en privilégiant la représentation "non composée" de ses contemporains». «En ce sens, lit-on dans les documents de BANQ, ce fonds témoigne d'une portée sociale rare pour [son] époque.»

«L'histoire du travail et de l'industrie est quelque chose qui nous intéresse, affirme Eric Giroux. Dans cette expo, on a voulu mettre des visages d'ouvriers, mais aussi [ceux] des petits commerçants, propriétaires d'épicerie.» C'est un milieu dur, d'une part à cause des longues journées de travail, d'autre part parce que ces commerces ont la vie courte. «Leur durée moyenne est de dix ans. Il y a une grande précarité et cette précarité existe toujours», fait d'ailleurs noter l'historien-muséologue.

Pour la réalisation de l'expo *Nourrir le quartier, nourrir la ville*, et de la publication qui l'accompagnera, l'Écomusée du fier monde s'est appuyé sur les recherches du Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal. Cette collaboration avait déjà donné lieu aux expos *Run de lait* (2012-2016) et *Confitures et marinades Raymond* (2015).



Le quartier Centre-Sud abrite des secteurs où l'offre alimentaire est presque exclusivement réduite aux restaurants de malbouffe.



ISTOCK

Les jeunes femmes mènent de front plusieurs combats, dans la société en général et dans le milieu syndical en particulier.

SFPQ

Place à la relève syndicale

Les femmes et les jeunes militent de plus en plus dans le mouvement

TAKWA SOUISSI
Collaboration spéciale

Le monde syndical a parfois la réputation d'être assiégé par des fonctionnaires d'un certain âge prônant le statu quo. Pourtant, le milieu déborde de vie. Plus encore: la relève rêve grand.

Jean-François Sylvestre, président de la région Montréal-Laval pour le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), le confirme. Dans sa région, c'est environ 40% des membres qui font partie de la nouvelle génération. Avec le roulement et les massifs départs à la retraite, le paysage se transforme grandement. Du côté des bénévoles seulement, l'équipe a changé à 80% dans les dernières années. Il y a également la classe des étudiants ou récents diplômés, saisonniers ou à temps partiel par exemple. «On n'en parle pas beaucoup. La relève syndicale, dit-il, ce n'est peut-être pas au goût du jour, mais il y en a plein!» S'il est évident qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle, la réalité amène également son lot de défis. «Ça fait beaucoup de formations, des équipes un peu moins autonomes. Et puis, ce n'est pas la même fibre syndicale. C'est un ajustement pour tous», explique Jean-François Sylvestre.

Revendicateurs nouveaux

Ce qui l'impressionne, c'est justement cette nouvelle fibre, cette vision à la fois idéaliste et réaliste que les jeunes amènent. Une chose est sûre, ils sont plus revendicateurs, à la limite de l'impatience. Ils trouvent les processus très lents et souhaitent plus de démocratie directe. «La nouvelle génération, celle qui était dans les associations étudiantes ou qui a touché au Printemps érable, pense beaucoup à la collectivité. Plus que notre génération, en tout cas!» admet celui qui observe la tendance depuis déjà quelque temps. Un exemple concret de leur vision plus solidaire? Le rejet en bloc du maraudage. Pour la relève, le maraudage est l'ennemi à abattre. Selon eux, l'énergie devrait être mise à aller syndiquer des gens non syndiqués, et éviter complètement le maraudage syndical. «Les jeunes sont plus prêts que les gens peuvent penser. Beaucoup sont déjà investis en politique municipale ou régionale. Et ne leur demandez pas de rester assis deux heures à écouter quelqu'un parler!» continue celui qui travaille de près avec la relève.

Pour les Y, les revendications aux couleurs des années 1980 ne sont pas suffisantes. C'est un retour aux transformations plus profondes, façon 1960, qui les allume. Plus précisément, les jeunes semblent ne pas vouloir se contenter de signer une convention collective qui protège leurs acquis, par exemple. «Oui, le salaire c'est quelque chose, mais pour eux, la conciliation travail-famille et les horaires variables sont des incon-

tournables», remarque Jean-François Sylvestre.

Ce constat, il n'est pas le seul à le faire. Partout où ils passent, les Y se sont taillé cette image de travailleurs qui misent sur la qualité de vie, plus que sur le salaire. À tel point que plusieurs entreprises privées s'ajustent et se renouvellent pour attirer les

Pour les Y, les revendications aux couleurs des années 1980 ne sont pas suffisantes. C'est un retour aux transformations plus profondes, façon 1960, qui les allume.

meilleurs talents en offrant des semaines de quatre jours, du télétravail ou des garderies sur les lieux.

Les femmes en marche

Par ailleurs, les jeunes femmes mènent également leurs propres combats et remises en question au sein du mouvement syndical. Elles représentent la majorité des jeunes syndicalistes, dans une proportion d'environ 65%.

Il semble toutefois y avoir un certain décalage entre la vision féministe, d'une généralisation à l'autre. «En fait, on a beaucoup de misère à trouver

des jeunes femmes pour parler de condition féminine. Il y a un malaise», relate le président de la région Montréal-Laval de la SFPQ. Ainsi, les jeunes femmes rejettent le discours féministe des années 1970, qu'elles ne trouvent pas assez ouvert, inclusif. Elles veulent non seulement défaire les préjugés, mais aussi s'affirmer

sur la base de leurs compétences et non de leur sexe. Or, plusieurs hésitent à s'engager de peur de se faire juger ou écarter par la majorité en place. «Pour- tant, on leur dit de ne pas avoir peur de prendre leur place, mais il y a encore du travail à faire de ce côté-là», admet Jean-François Sylvestre.

Outre la peur, les jeunes femmes n'ont pas toujours le même temps syndical à offrir, avec toutes les difficultés qu'implique la conciliation travail-famille-études. Le travail des femmes se fait donc lentement, mais sûrement.

Fait intéressant, les jeunes syndicalistes vont parfois au-delà de la mission de leur regroupement, par vocation sociale. Par exemple, un groupe de jeunes travaille actuellement à mettre sur pied une clinique d'information mobile

qui viserait à informer les travailleurs sur les notions entourant les normes du travail. «Ils veulent se promener dans le Quartier latin par exemple, et aller voir les travailleurs. Ça n'a rien à voir avec notre mission, c'est vraiment une initiative sociale de leur part!» explique le président de la région Montréal-Laval de la SFPQ, impressionné.

Plus près du domaine syndical, les jeunes montent également d'autres projets. Dans quelques semaines, une soirée 5 à 7 sous forme d'ateliers d'information sera organisée afin d'échanger sur différents thèmes qui les touchent, comme le cheminement de carrière, l'engagement syndical, la conciliation travail-famille, le cheminement études-travail, etc. Le but: réseauter, partager leurs craintes, leurs peurs.

Cela rappelle à Jean-François Sylvestre sa propre initiative de jeunesse, lancée il y a une décennie et toujours en cours. «On organise toutes les années une école militante, en retraite fermée», explique-t-il. Ainsi, pendant une fin de semaine complète, des ateliers et cercles de discussion sont organisés pour inspirer et s'instruire. Le défi additionnel? Les cellulaires n'entrent pas! «Eh oui, c'est possible même pour la nouvelle génération!» conclut-il en riant.

Le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke, le SPPUS, est fier de contribuer à l'élaboration d'une société démocratique, équitable et prospère, en veillant à ce que la mission universitaire soit préservée, par des conditions de travail dont doivent bénéficier tous les artisans du savoir et de la connaissance, afin que l'enseignement supérieur soit de qualité et que la recherche puisse avoir des impacts réels et enrichissants.



Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke